Clovis Hugues. — Vous n'avez plus l'accent! (Hilarité générale).

Pour l'agriculture, il faudra bien, qu'on le veuille ou non, *compter* avec les saisons et avec les évolutions de la nature. Comment rénumérera-t-on le travail? Par la force même des choses, il y aura des inégalités constantes.

Le collectivisme, dont M. Jules Guesde est l'apôtre, n'est que de la fantaisie pure. Il n'y a de sérieux que la lutte entre les ouvriers et les patrons. La question qui doit surtout préoccuper, c'est le chômage. Voilà la plaie qu'il faut guérir.

Si les collectivistes avaient régné, aurions-nous Paris et ses beaux monuments?...

L'orateur dit qu'avec le communisme l'ouvrier ne voudra plus travailler. Il faut quitter le pays des rêves et revenir aux réalités, c'est-à-dire à M. Ribot et à son ministère. Que fera ce ministère, s'il vit ? Jusqu'ici les ministères se sont appuyés sur les ralliés et les catholiques: cette politique doit être abandonnée. Les ralliés doivent être placés à l'arrière garde de la République et les radicaux à l'avant-garde. car les radicaux ne sont pas morts. Quant à l'Eglise catholique...

M. d'Hugues. — Parlez-nous de l'Eglise franc-maçonnique.

M. Jourdan. — Passons aux réformes. Le pays a soif d'égalité devant la justice, devant l'impôt, devant la loi; si le gouvernement veut être suivi, qu'il donne l'exemple, qu'il se mette à la tête du mouvement, car on ne suit pas ce qui est immobile.

Discours de Vaillant

M. Vaillant expose le fonctionnement du collectivisme, dans un bref discours très applaudi à l'extrême gauche.

Discours de M. Deschanel

M. Deschanel prétend que la politique de M. Jaurès aggraverait les maux au lieu de les supprimer. Il attribue l'impuissance parlementaire à l'émiettement des partis et à l'instabilité ministérielle (Applaudissements au centre. Interruptions à l'extrême-gauche).

L'orateur pommadé attaque la politique radicale socialiste qui tend à faire de chaque crise ministérielle une crise présidentielle et multiplier ces crises par tous les moyens possibles. (Applaudissements au centre.) Il combat ensuite les théories du collectivisme qui tendent à détruire la propriété individuelle. La confiscation des biens serait la plus inique des mesures et c'est ce que proposent les socialistes. (Applaudissements au centre. Violentes interruptions à l'extrême-gauche.)

Discours de M. Ribot

M. Ribot monte à la tribune.

Le président du Conseil dit que les socialistes qui n'ont rien à leur actif n'ont pas le droit de jeter le défi aux républicains auxquels la démocratie doit les réformes politiques. Quelles réformes les socialistes législateurs ont-ils proposées?

M. Coutant a déposé une proposition tendant à supprimer l'article du code pénal réprimant les atteintes à la liberté du travail. Le gouvernement lui. veut la liberté pour tous. (Applaudissements au centre.)

M Jaurès veut les syndicats obligatoires, c'est-à dire la suppression de la liberté individuelle. Voilà les grandes réformes socialistes. (Applaudissements au centre. — Vives interruptions à l'extrême-gauche.)

LA CENSURE CONTRE VIVIANI

M. Ribot faisant ensuite allusion aux discours prononcé à Carmaux, **Gérault-Richard** s'écrie : « Si c'est moi que vous visez, je n'ai pas l'habitude de démentir les paroles que me prêtent les policiers » (Bruit).

M. Berne-Lagarde. — Il y en a d'autres que les policiers qui vous ont entendu.

Viviani. — Vous êtes vous-même un policier (Tumulte. Cris : la censure!

M Brisson. — Je vais consulter la Chambre sur l'application de la censure.

Viviani a la parole. — J'ai dit à M. Berne-Lagarde : « vous êtes un policier et je le maintiens. (Applaudissements répétés à l'extrême-gauche. Le tumulte redouble).

Viviani veut continuer à parler, malgré M. Brisson qui lui retire la parole.

Le bruit devient épouvantable et Viviani finit par quitter la tribune.

La censure simple lui est appliquée.

M. Ribot, reprenant son discours, repousse les théories socialistes et les sommations hautaines adressées au gouvernement.

Nous sommes d'honnêtes gens, dit-il, nous voulons le maintien de l'ordre sans restreindre aucune liberté. (Appl. au centre).

Si les réformes n'avancent pas plus rapidement, ce n'est pas la faute du gouvernement ; mais il faut de la méthode dans le travail de la Chambre, qu'il faudra modifier. Nous voulons le maintien des principes de la Révolution et nous demandons à coopérer avec vous au progrès de la République et de la démocratie. (Applaudissements au centre et à gauche).

Jaurès. — Et le projet Trarieux?

M. Ribot. — Nous ne voulons pas que les employés de railways puissent, par la grève, compromettre la défense nationale. Nous nous expliquerons là-dessus, quand le moment sera venu. Pour l'heure, nous avons demandé au Sénat de se contenter de voter la loi sur les accidents du travail. C'est la loi à laquelle nous tenons avant tout. (Applaudissements au centre).

Le citoyen **Faberot** proteste contre les entraves apportées au libre exercice des syndicats professionnels. Ce sont les capitalistes qui provoquent les grèves. (Applaudissements à l'extrême-gauche).

La discussion est close.

LES ORDRES DU JOUR

Des ordres du jour sont déposés par MM, Jaurès, Deschanel, Bérard, D'Hugues et Descubes.

Réplique de Jaurès

Jaurès, constate que M. Ribot n'a pas répondu à la question ; il réclamait cependant des explications très nettes.

Il invite les radicaux à dégager leur responsabilité.

Déclaration de M. Goblet

M. Goblet déclare qu'il ne peut pas s'associer à M. Jaurès, car il ne pense pas que la collectivité puisse se substituer au patronat, aussi il votera l'ordre du jour pur et simple. (Mouvements divers).

Déclaration du groupe radical

M. Guyot-Dessaigne dit que le groupe radical ne se séparera pas du gouvernement qui semble entrer résolument dans la voie des réformes démocratiques. (Applaudissements à gauche.)

Déclaration du Gouvernement

M. Ribot n'accepte pas l'ordre du jour pur et simple : il accepte l'ordre du jour Descubes qui fait appel à l'union des républicains contre les socialistes.

Rejet de l'ordre du jour pur et simple

L'ordre du jour pur et simple est repoussé par 354 voix contre 148.

L'ordre du jour Jaurès

La priorité en faveur de l'ordre du jour Jaurès ainsi conçu : « La Chambre regrettant que le gouvernement ait jeté l'inquiétude parmi les ouvriers, en préparant une loi contre le droit de grève est repoussé par 410 voix contre 57.

VOTE DE CONFIANCE

La priorité en faveur de l'ordre du jour Descubes, est votée par 376 voix contre 112. L'ordre du jour Descubes est adopté par 332 voix contre 88.

La séance est levée à 7 h. 20.

A MADAGASCAR

Rentrée de soldats malades

Marseille. 29 juin. — Le paquebot *Ville-de-Ciotat*, apportant la malle de Madagascar, est arrivé hier soir à dix heures et demie. M. le commandant d'infanterie de marine Bleuzel et treize militaires convalescents, venant de Madagascar, étaient à bord.

— L'affrêté *Joulah*, parti de France à la fin du mois d'avril, est arrivé hier. Ce navire a été retardé par les avaries qu'il a subies pendant la traversée de la mer Rouge.

ÉTRANGER

BELGIQUE

Une femme qui tue son mari

Anvers, 29 juin. — La rue du Gaz, à Anvers, a été mise vers midi, en émoi par une tentative de meurtre commise par une femme sur son mari. Le couple arriva en se disputant jusqu'à la porte de la maison du n° 105. Tout à coup la femme saisit un couteau dit *lierenaar*, qui pendait à sa ceinture, le long de son tablier et en porta un coup violent à son mari, en pleine poitrine. Celui-ci s'affaissa comme une masse. La femme ne fit aucune tentative pour s'enfuir. Elle fut arrêtée par un agent de police aussitôt accouru. Quant au blessé, il fut transporté mourant à l'hôpital de Stuyvenberg.

DERNIÈRE HEURE

LE DUEL MIRMAN-GADAUD

Paris, 29 juin.— Le duel Gadaud-Mirman a eu lieu à six heures dans l'enclos servant de champ d'expériences à Georges Ville, dans le bois de Vincennes. Mirman était en tenue de chasseurs à pied.

Au premier engagement, Mirman a été atteint au poignet droit d'une blessure pénétrante. Il a demandé à continuer, mais le combat a été arrêté les médecins ayant déclaré que la blessure pouvait intéresser les tendons du bras.

Mirman avait pour témoins Millerand et Pierre Richard.

Les témoins de M. Gadaud étaient MM. Dusolier et de La Batut.

La démission du ministre

On n'est pas fixé, dans le monde officiel, sur les conséquences que pourra avoir le duel Gadaud-Mirman, quant à la composition du ministère. Dans tous les cas il est certain que les choses resteront provisoirement en l'état, c'est seulement au conseil de mardi qu'il sera possible de savoir positivement si M. Gadaud donne d'une manière définitive suite à son intention de se retirer.

D'autre part, on disait dans les couloirs que plusieurs de ses collègues dans le cabinet, le blâmaient sévèrement de s'être battu contre Mirman.

Quant à nous, nous désirons vivement que M. Gadaud se retire à jamais et entraine avec lui tous les fantoches du cabinet Ribot.

Partez vite et ne revenez plus.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

L'élection de la 3e circonscription de Lille

Sever ou Basquin?

Les opportunistes sont très ennuyés de la précision des renseignements que nous fournissons sur les difficultés qu'ils rencontrent pour la désignation du candidat destiné à solliciter — sans l'obtenir — la succession de M. Pierre Legrand.

Ils manifestent leur mécontentement en inventant de toutes pièces des compétitions qui auraient lieu dans le Parti ouvrier entre Delesalle et Ghesquière. Nous avons déjà démenti ces racontars et Delesalle nous invite à confirmer notre démenti et à annoncer qu'il a déjà commencé la propagande pour la candidature ouvrière. Le journal opportuniste dément que M. Sever ait été choisi par le *Cercle central.*

Il est exact que ce dernier ne s'est pas prononcé officiellement pour la candidature Sever, et pour cause. Le *Cercle central* sorte de reconstitution de l'ancien *Comité des Elus*, est vu de fort mauvais œil par les Cercles opportunistes *l'Exemple*, la *Fraternelle* et l'*Union républicaine.*

Ceux-ci sentent vaguement qu'ils ne sont que des marionnettes dont le *Cercle Central* veut tenir les fils; cette situation inférieure leur pèse, et ils se révolteraient tout à fait si le *Cercle Central* leur imposait un candidat sans les consulter.

Les gros bonnets du Cercle central qui ont déniché et lancé la candidature Sever, voudraient faire adopter cette candidature par la Fédération des Cercles où ils exercent une action prépondérante et le tour serait joué.

Le *Progrès* se garde bien de contester que les cercles de Fives réclament énergiquement la candidature Basquin, ce dernier, qui avait refusé, est en ce moment sollicité très vivement par l'élément politicien lillois qui trouve intempestive la candidature du colonel Sever qui, sans titre aucun viendrait prendre une place, dont selon eux, l'honneur revient à d'autres.

M. Basquin est donc hésitant et il pourrait se faire qu'il hésitât jusqu'au jour ou le choix du *Cercle central* sera confirmé par la Fédération des cercles.

La vérité, c'est qu'il aurait accepté volontiers s'il n'avait vu se dresser devant lui la personne remuante de M. Sever et s'il ne craignait, après avoir accepté, de se voir préferer le colonel par le fameux *Cercle central.*

Telles sont, en dépit de tous les démentis du *Progrès*, les intrigues auxquelle donne lieu dans le monde opportuniste la succession de M. Pierre Legrand. Quant aux programmes et aux réformes, il n'en est naturellement pas question, l'un et l'autre des candidats étant également destinés à les oublier après l'élection.

LES ÉLECTIONS CANTONALES

LA RÉUNION PUBLIQUE

de la rue de la Vignette

La réunion organisée par le Parti ouvrier, salle de la *Liberté*, rue de la Vignette, hier soir, a été un succès pour la candidature socialiste.

C'est devant plus de cent citoyens que l'on procède à la constitution du bureau Seloisse, président, assisté de deux citoyens qui nous ont prié de ne pas publier leur nom par crainte de la vindicte patronale.

Le président fait une allocution qui est très applaudie et donne la parole au citoyen L. Dupied.

Discours du citoyen Dupied

Notre ami, candidat au Conseil général dans le canton Sud-Est, explique pourquoi le parti ouvrier s'est pressé à choisir ses candidats et à entrer en lutte dans les huit cantons de Lille avant que la période électorale fut légalement ouverte.

Nous sommes un parti d'action, dit-il, et nous luttons parce que nous considérons que toutes les occasions sont bonnes pour propager les idées d'émancipation et de justice sociales.

Entrant dans le vif de la question, notre candidat flagelle la politique opportuniste. Les élus de ce parti, dit-il, oubliant les promesses faites à la démocratie, marchant à deux pieds sur leur programme, se sont ralliés à la politique de l'*Esprit Nouveau* : c'est pourquoi ils n'osent jamais rendre compte de leur mandat.

Le parti réactionnaire ne fait, lui, ses élections qu'avec de l'argent versé à flots sur toutes les formes de libéralités. Ces gens-là profitent de la misère et de tout ce qu'il y a d'indigne dans le corps électoral pour acheter les consciences, c'est-à-dire les votes.

Il s'étend ensuite sur le programme socialiste et démontre l'action efficace et bienfaisante des élus socialistes.

Puis il termine en déclarant que s'il est élu au Conseil général, il y fera son devoir d'élu du Parti ouvrier.

Son discours a été vigoureusement applaudie.

Discours du citoyen Ghesquière

Notre ami H. Ghesquière est venue à la tribune pour montrer quelle était la tactique du Parti ouvrier, sa force et ses espérances.

Il a fait le procès des différents partis politiques.

Dans le parti socialiste, la discipline exige que les candidats soient choisis par les sections et que les élus rendent compte de leur mandat. Dans le parti réactionnaire, ce sont les gros sacs d'écus que l'on présente comme candidats. Dans le parti opportuniste, les cercles ne comptent pas, c'est le *Progrès* qui impose ses candidats. L'orateur termine par un éloquent appel en faveur du candidat du Parti ouvrier.

Le président après quelques excellentes paroles met aux voix la candidature Dupied : elle est adoptée à l'unanimité.

Après un inutile appel aux contradicteurs, la séance est levée dans le plus grand enthousiasme aux cris de : Vive la République sociale!

Réunions publiques

Lille Nord-Est

Dimanche 30 juin, à 11 h. du matin, réunion publique et contradictoire, salle Déprez, rue St-Druon, 37.

Lundi 1er juillet, à 8 heures du soir, réunion publique et contradictoire, chez Fremeaux, rue des Guinguettes, 56.

Lille-Est

Réunion du comité électoral 30 juin, à 4 heures du soir, salle Leclercq, rue des Processions, 20, à Fives.

Lille Centre et Sud-Ouest

Réunion du comité électoral du canton Centre et Sud-Ouest. lundi, 1er juillet, à 8 heures 1/2, à la *Gaieté.*

Canton de Cysoing

A Camphin-en-Pévèle, salle Vve Delemarle-Séquesse, dimanche 30 juin, à 5 heures, par les citoyens Ragheboom et Devernay.

Canton d'Haubourdin

MARAIS-DE-LOMME. — Dimanche 7 juillet, à 8 heures du soir, à l'estaminet du *Petit-Bonheur*, réunion publique et contradictoire avec le concours des citoyens Ragheboom, Paulon et Deleruelle.

Ordre du jour : la prochaine élection cantonales.

Réunion du Comité cantonal.— Dimanche. 7 juillet, à 4 heures, réunion de toutes les section du canton à l'estaminet du *Petit Bonheur*, au Marais de Lomme.

Les délégués sont priés d'apporter un rapport concernant le nombre d'affiches et de bulletins pour leur commune respective et pour celles qu'ils voudraient visiter.

LOMME. — Dimanche 7 juillet, réunion du comité central, au *Petit Bonheur*, à 5 heures du soir.

Présence indispensable.

Chronique Régionale

DÉMISSION D'UN CONSEILLER GÉNÉRAL

M. Louis Legrand, ancien ministre plénipotentiaire à La Haye, conseiller-général du canton sud de Valenciennes, dans une circulaire adressée aux électeurs annonce que ses occupations actuelles de conseiller d'Etat ne lui permettant plus de remplir son mandat électif avec tout le soin qu'il exige, a cru de son devoir de donner sa démission.

Nous félicitons M. Legrand de sa détermination en espérant que ce conseiller opportuniste sera remplacé par un fervent socialiste.

LES GARDES-CHAMPÊTRES ET LES 23 JOURS

Les gardes-champêtres communaux appartenant à la réserve de l'armée active qui justifient de six mois au moins de service dans leur emploi sont dispensés des périodes d'instruction imposées aux hommes de leur classe,

Ceux qui appartiennent à la territoriale et qui produsent la même justification sont dispensés de la période d'exercice du temps de paix.

Le recrutement a interprété la loi de diverses façons.

La circulaire du ministre a pour but de *régler* cette question qui soulève des contestatins chaque année.

Le départ de la classe 1894. — Le ministère de la guerre vient de terminer le travail de répartition de la classe 1894 entre les divers corps de l'armée ; une circulaire va paraître à ce sujet.

Les conditions de la mise en route des recrues sont modifiées comme nous l'avons déjà annoncé. Les hommes de la classe 1894 se rendront *directement* aux corps ou ils sont affectés *sans passer par le bureau de recrutement* de la subdivision de leur résidence.

Quant aux cas de réformes à examiner, les commissions de réforme départementales prononceront au moment de l'arrivée du corps et renverront dans leurs foyers les hommes inaptes au service militaire.

LES GRÈVES

A Lille

Une grève s'est déclarée, vendredi matin, au moment de leur rentrée, à deux heures.

Les ouvriers de la savonnerie Maubert, 17 rue Lamartine. cartonniers et manieurs de pâtes ont refusé de reprendre le travail, les premiers parce que, paraît-il, le cartonnage est trop fort et pour cette raison difficile à manier, ce qui nuit beaucoup à leur bénéfice ; les seconds parce qu'ils auraient beaucoup de mal à triturer les pâtes à cause des fortes chaleurs, ce qui diminue d'autant leur maigre salaire.

Ils sont 70 ouvriers en grève qui entraînent avec eux un nombre équivalent d'apprentis.

Le nombre de chômeurs est ainsi d'environ cent cinquante. Ils demandent une augmentation de salaire de 25 pour 0/0.

Ils ont envoyé des délégués à leurs patrons. MM. Des Cressonnières, qui ont promis d'étudier la question.

Espérons qu'il sera fait droit à ces ouvriers qui ne se sont pas mis en grève certainement pour le coûteux plaisir d'embêter leurs patrons.

A Dunkerque

La grève des tubistes occupés aux caissons de l'écluse du Nord est terminée.

Ils ont à tort accepté l'augmentation de 43 à 45 centimes, alors que c'est 50 centimes de l'heure qui lui revient.

INAUGURATION DU MONUMENT DUCHESNOIS

à Saint-Saulve

Aujourd'hui, 30 juin, aura lieu à Saint-Saulve à l'inauguration du monument Duchesnois sous la présidence de M. Jules Claretie, membre de l'Académie française, délégué de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Ce monument est élevé à la mémoire de Catherine Joséphine Rafin, plus connue sous le nom de Mlle Duchesnois, grande tragédienne née à Saint-Saulve, vers 1780. Cette enfant du peuple, devenue la grande tragédienne que l'on connait, fit les beaux jours du Théâtre-Français pendant le premier Empire.

Aussi tous les habitants de St-Saulve. de Valenciennes et de toute la région ont-ils tout fait pour donner à cette fête un éclat digne de la grande artiste, d'eux-mêmes et de la contrée qui a donné le jour à tant de gloires théâtrales (Mlle Clairon, la séduisante Delclée, Mme d'Epinay, etc.)

Un rapide coup d'œil sur le programme de la fête donnera à nos lecteurs une idée des réjouissances qui auront eu lieu à cette occasion.

Dimanche 30 juin 1895. — A 2 heures, réception à la mairie de Valenciennes, de Jules Claretie, du préfet du Nord, du sous-préfet de Valenciennes et des autorités

A trois heures, même réception à Saint-Saulve.

A trois heures et demie, Inaugnration du monument ; Discours de MM. Jules Claretie, délégué du ministre, Paul Foucart, vice-président du Comité, Julien Place, maire de St-Saulve.

«Strophes à Duchesnois», de M. Ernest Laut.

« Exécution de la Cantate, par 250 exécutants.

A cinq heures, au Salon de Mars, Banquet offert aux autorités.

La Musique municipale de Valenciennes se fera entendre pendant le banquet.

A cinq heures et demie, sur la Grande Place :

Grand Concert par les musiques de St-Saulve, Aulnoy, Bruai, Curgies, Escaudain. Estoeux, Marly, Raismes, Saulsaing, Onnaing et la société chorale de Blanc-Misseron.

A neuf heures, illumination de la Grand' Place.

A dix heures, grand bal public.

Lundi 1er juillet 1895

A deux heures, *Tir à la cible.*

A huit heures, *Grand Concert* par la Musique de Saint-Saulve.

A dix heures, *Grand Bal public.*

CHRONIQUE COLOMBOPHILE ET DES SPORTS

Courtrai. — La société colombophile les « Amis du Saumon », établi au Saumon, marché aux grains, a l'honneur de rappeler aux amateurs des deux Flandres, du Hainaut et du nord de la France, dont le pigeonnier est situé dans un rayon de 35 kilomètres, son concours général et international sur **Bordeaux** 723 k. 498 m. au clocher St-Martin, le samedi 6 juillet.

Il y aura 1000 francs de prix d'honneur garantis, quelque soit le nombre des pigeons inscrits. 10 séries de 2 pigeons chacune 10 fr. 50 fr. aux 10 premiers pigeons qui jouent pour la mise simple à 1 fr. 25 par pigeon. Mise obligatoire 4 fr. Mise facultative 3 fr. Un prix par sept inscriptions.

Les amateurs ne sont pas obligés de faire la mise facultative pour jouer les poules.

Poules facultatives à 1, 2, 3, 5, 10 et 20 fr. Un prix par 10 inscriptions. Poule unique à 50 c. pour un magnifique tableau de Schouteten (série de 2).

Les pigeons seront marqués au moyen de la bague en caoutchouc doublé. Convoyeur spécial, Callewaert de Mouscron.

On cachétera les pigeons au café Pandore, rue Paudrée, pour Roubaix.

La mise en paniers aura lieu le mercredi 3 juillet de midi à 4 h. du soir.

Concours de chiens ratiers

Dimanche 7 juillet, aura lieu une grande partie de chiens ratiers, au siège du Terrier Club, établi chez M. Mesplomb, place du Trichon. Cette partie se fera en 3 de 5 pour 50 francs contre le Bull Ratier de chez Abelard.

Perroquet mis au jeu. — Le sieur Jules Vienne, cabaretier au « Franc-Tireur » rue de l'Amiral-Courbet, 85, informe les amateurs qu'il fera jouer aux dés au plus haut point un joli perroquet avec sa cage valeur 50 francs, aujourd'hui dimanche 30 juin, à cinq heures précises.

La mise sera de 50 centimes.

Boulage de jambons. — Le sieur Jules Christory, cabaretier au Bec d'Acier anciennement Pierre Ton, à la Malsence, informe le public qu'il fera bouler chez lui de très beaux jambons à la platine aujourd'hui dimanche 30 juin.

La mise sera de 30 cent.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

A l'Hospice Barbieux

Nous avons reçu d'un pensionnaire de l'Hospice Barbieux la lettre suivante que nous transmettons aux administrateurs de cet établissement persuadés qu'aussitôt après l'avoir lue ils ouvriront une enquête et prendront, s'il y a lieu, les mesures nécessaires pour faire cesser les abus scandaleux qui nous sont signalés:

Roubaix, 29 juin.

Monsieur le Rédacteur en chef de l'*Egalité*,

Je vous prie de bien vouloir m'accorder quelques lignes dans votre journal pour signaler à l'Administration de l'hospice Barbieux les faits suivants :

1° M. le docteur Lepers laisse s'écouler plus d'un mois sans nous visiter. Il y a cependant des malades parmi nous. Ah ! s'il s'agissait de soigner une religieuse, M. Lepers viendrait certainement tous les jours et même plusieurs fois par jour ! Pourquoi cette différence de M. Lepers à notre égard ?

2° Tout récemment un pensionnaire que je ne veux pas nommer par crainte de lui nuire attendait vainement au réfectoire qu'on lui servit à manger. Comme on paraissait l'oublier, il réclama timidement sa portion La sœur entendit. Outrée de tant d'audace, elle fit signe aux domestiques qui empoignèrent le malheureux et le mirent dehors non sans l'avoir fortement houspillé. Le personnel est-il autorisé à nous traiter ainsi ? Sommes-nous des malades ayant besoin de soins, des malheureux méritant quelque pitié ou des forçats ? Avons-nous à faire à des infirmiers ou à des garde-chiourme ?

3° Par ces temps de fortes chaleurs les principes d'hygiène doivent être rigoureusement observés. Or, à Barbieux, les bonnes sœurs se moquent de l'hygiène. Dans une chambre qui contient vingt-huit lits, on installe chaque soir une chaise-percée pour nous permettre de satisfaire nos besoins alors que, cependant, deux cabinets d'aisance aboutissent à ce dortoir. Mais la sœur ferme les cabinets à clé et force nous est de nous servir de la chaise-percée. L'odeur se répand dans l'appartement est telle, après quelques heures, que pour ne pas nous évanouir, nous sommes obligés de nous passer une partie de la nuit aux fenêtres. La commission d'hygiène ne pourrait-elle intervenir pour faire cesser cet ignominieux abus?

Je vous garantis, Monsieur le rédacteur en chef, l'authenticité de ces faits et je vous supplie de prendre en main la cause des pauvres malheureux qui, après avoir mené une existence de travail, de privations et de misère, voudraient bien passer dans le calme sinon dans le bonheur et l'aisance, les quelques jours qu'ils ont encore à vivre.

Recevez, etc...

XXX.

Pensionnaire à l'hospice Barbieux.

Cette lettre est navrante et, à sa lecture. tout homme de cœur se sentira ému.

Une enquête s'impose. Il faut qu'elle soit faite immédiatement. On ne peut tolérer que les béguinettes qui gèrent l'hospice en usent avec tant de sang gène à l'égard des vieillards et des malades dont elles ont la garde. Eh! mesdames est-ce là ce que vous appelez la charité chrétienne?

Il n'est pas davantage admissible que les visites du médecin à l'hospice n'aient lieu qu'à d'aussi longs intervalles. C'est tous les jours — plusieurs fois par jour — que le docteur Lepers devrait visiter les pensionnaires de Barbieux. N'est-il pas payé pour ça ?

Nous espérons qu'il nous aura suffi de signaler d'aussi scandaleux abus pour que les admistrateurs de l'hospice s'appliquent à y mettre fin sans plus tarder.

Nous savons bien que sur les sept administrateurs il en est quatre qui, nommé par M. Vel-Durand, sont à la dévotion du préfet du Nord; mais les trois autres, désignés par la municipalité de Roubaix, saurpnt faire tout leur devoir et briser la résistance de l'*EspritNouveau*, si l'*Esprit Nouveau* émet la prétention de proteger les sœurs au détriment des vieillards hospitaliers.

Une Grève de tisserandes

Cinquante-cinq ouvrières du tissage Wibaux-Florin, composé uniquement de tisserandes, se sont mises en grève hier matin.

Elles travaillent dans une atmosphère intolérable. Les chaînes de coton qu'elles tissent sont poussiéreuses et les patrons ne prétendent pas ouvrir les fenêtres pour donner un peu d'air à ces malheureuses qui étouffent en les enrichissant.

De plus. les lieux d'aisances sont situés au milieu du tissage et exhalent des odeurs insupportables.

Malgré tout cela et malgré les demandes réitérées des tisserandes, les fils de M. Wibaux qui, paraît-il, sont les maîtres omnipotents de la maison, n'ont pas voulu faire d'ouverture à l'atelier.

Est-ce qu'ils n'ont pas l'air pur, ces messieurs, qui ne viennent à la fabrique que de temps à autre ?...

Hier matin, vers 9 heures 1/2, les tisserandes ont suspendu le travail. Comme on ne voulait pas faire droit à leurs justes réclamations et qu'on se refusait à les laisser sortir par la porte d'entrée, elles sont parties par la rue Cuvelle, en se servant d'échelles, pour franchir un mur d'une construction nouvelle que MM. Wibaux Florin édifient.

Espérons que M. l'inspecteur du travail forcera ces messieurs à observer pour leurs ouvrières les lois de l'hygiène.

Une femme pendue. — Depuis quelque temps, la femme Léopold Pennel, née Marie Opalffens, âgée de 37 ans, demeurant, rue du Fontenoy, cour Allart, donnait des signes de fièvre cérébrale,

Hier après-midi, alors que ses deux enfants, une petite-fille de onze ans et un garçon de cinq ans, étaient à l'école, la malheureuse, dans un accès de fièvre, a mis fin à ses jours en se pendant dans sa chambre à l'aide d'un essuie-main.

Ce fut son propre père, demeurant rue de la Lys, qui en venant chez elle hier soir, vers 6 heures 3/4, étonné de ne pas la voir, monta à sa chambre et constata l'horrible spectacle.

A ses cris, des voisins accoururent couper la corde, mais il était trop tard. Le corps était déjà froid.

Quelques instants après, le père rentrait de son travail. On juge de son désespoir.

M. Villon, commissaire de police de la rue Saint Vincent de Paul a fait les constatations d'usage.

Tombé dans le canal. — Un ouvrier peigneur, Gustave Gerbo, demeurant rue de la Conférence, cour Plamont, travaillant au peignage Alfred Motte, se promenait hier matin, vers 11 h. 1/2, quai de Gravelines.

Il avait bu plus qu'il ne le fallait et titubait quelque peu. Par suite d'un faux pas, il tomba dans le canal.

Des passants s'élancèrent aussitôt à son secours et furent assez heureux de le ramener sur la berge. Un médecin ordonna son transfert à l'hôpital où des soins énergiques lui furent prodigués.

A 4 heures 1/2, il pouvait retourner chez lui.

Gustave Gerbo a bien promis de ne plus se promener le long du canal quand il aura bu.

Un jeune homme disparu. — Mardi dans la matinée, Jean Deleu, âgé de 14 ans demeurant chez ses parents rue Lacroix, cour Lecat, 6, demandait son livret et son compte chez Motte et Delecluse, boulevard de Belfort, où il travaillait.

Il renvoya son livret chez ses parents et partit avec un autre garçon de son âge jusqu'à Lille.

Là, l'autre laissa Jean Deleu, qui avait manifesté l'intention de voyage, partir avec un autre gamin qu'il avait rencontré et qu'il ne connaissait pas et revint seul à Roubaix.

Depuis ce temps on est sans nouvelle du jeune homme.

Ses parents que nous avons vus hier soir sont dans la plus complète désolation.

Un cheval qui tombe mort. — Hier matin, vers onze heures, un cheval attelé à une voiture de place appartenant à M. Bellouez, loueur, rue de Soubise, passait boulevard Gambetta, quand tout à coup, l'animal s'abattit.

Il était mort frappé d'insolation. Un équarrisseur est venu chercher la bête pour la conduire à l'équarrissage.

MOUVEMENT OUVRIER

Convocations. — *Parti ouvrier, section roubaisienne.* — Tous les membres adhérents sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu au local de la coopérative ouvrière « La Paix » le dimanche 30 juin, à dix heures très précises du matin.

Ordre du jour de la plus haute importance..

Nota. — La réunion commencera quel que soit le nombre des membres présents à l'heure exacte.

— Le groupe ouvrier socialiste l'Internationale convoque ses membres pour le dimanche 30 juin, à 6 heures du soir, chez Florimond Didrich, estaminet de la « Nouvelle-Hollande », rue de France, 106.

— Le groupe « La Foi sociale » se réunira le dimanche 30 juin, à 4 heures du soir, en son local, estaminet des « Trois bons enfants », rue Daubenton, 61.

Les socialistes du quartier de Jean-Ghislain et du Cul-de-Four sont invités à venir renforcer ses rangs.

Chorale du Parti Ouvrier.—Section roubaisienne La Solidarité Ouvrière. — Tous les membres sont instamment priés d'assister à la réunion générale qui aura lieu mardi prochain, à 8 h. 1/2 du soir au siège social chez M. Wilfart, Grande Rue, 335, (Entreponts).

Nota. — La commission a l'honneur de faire savoir aux camarades qui désirefaire partie de la dite chorale, que les adhésions sont reçus au siège de la Société, jusqu'au 15 juillet, sans frais d'insdription.

La commission provisoire.

Parti ouvrier, section lannoyenne. — Les membres du comité exécutif sont instamment priés d'assister à la réunion extraordinaire du comité, qui aura lieu le dimanche 30 juin, à 10 heures précises du matin, chez Henri Cailleau, au Rempart à Lannoy. Extrême urgence.

Les secrétaires des groupes adhérents sont convoqués d'urgence pour assister à cette réunion, d'importantes communications devant être faites.

Les groupes de la section lannoyenne sont convoqués d'urgence dans leurs locaux respectifs, le dimanche 30 juin, aux heures ci-après désignées, pour y recevoir une communication du comité exécutif.

Hem. — Le groupe « les Eclaireurs » à 8 heures du soir.

Le groupe « Le Réveil des Ruraux » à 6 heures du soir.

Lannoy. — Le groupe « La Revanche des Campagnards », à 5 heures du soir.

Lys-lez-Lannoy.—Le groupe « l'avant Garde », à 4 heures du soir.

Leers. — Le groupe « l'Eveil social », à 6 heures du soir.

Flers. — Le groupe « l'Union sociale », à 5 heures du soir.

Le groupe « La Revanche des Travailleurs », à 6 heures du soir.

COMMUNICATIONS

Appel aux apprêteurs

Chers camarades,

Nous faisons appel à votre esprit d'union et de solidarité. pour venir vous grouper autour du syndicat textile. Nous sommes convaincus d'avance que vous viendrez en grand nombre, car vos intérêts présents et avenirs vous y obligent. Si vous n'y venez pas, vous êtes condamnés à traîner bien longtemps encore votre misère.

Est-il besoin, camarades, de décrire notre situation? Hélas! les exactions que nous subissons et les misères que nous endurons, nous poussent journellement à chercher des moyens propres à assurer notre émancipation, en repoussant bien loin de nous le joug patronal.

Le métier des apprêteurs est un métier d'esclaves, dans le vrai sens du mot, et nul ne peut le nier. En effet, dans les fortes saisons, il est debout dès cinq heures du matin, pour ne rentrer que le soir vers onze heures. Pendant cet intervalle de temps, il est astreint à un travail dur et pénible, pour un salaire dérisoire qui ne lui permet pas de faire face à ses affaires. Quand il rentre soir, il n'a pas le temps de voir ni sa femme ni ses enfants; à peine a-t-il le temps de souper pour se reposer des fatigues du jour. Quant aux mortes-saisons, la situation est inénarrable : chômage complet le lundi et huit heures de travail les autres jours de la semaine, pour un gain qui se monte tout au plus à douze francs. Ces quelques mots nous dispensent d'en dire davantage. Telle est, sous son véritable jour, la situation de l'ouvrier apprêteur.

Que faut-il faire pour sortir de cette impasse ? Il faut comme nous l'avons dit plus haut, vous syndiquer ; car ce n'est qu'avec cette arme, que les patrons redoutent, que nous devons lutter. Mais c'est surtout, et particulièrement aux ouvriers *tondeurs, ramours, cartonneurs, plieurs, metteurs en papiers*, que naus adressons cet appel. Pourquoi ? Parce que ces différents métiers constituant les principales parties de l'apprêt, les patrons ne peuvent sans elles, faire marcher leurs ateliers. Une preuve, c'est que lors de la grève de chez MM. Motte et Delescluze, *12 ouvriers rameurs* sont parvenus, par la seule volonté de vouloir vaincre à faire chômer l'atelier. Ce seul fait démontre toute votre force.

Camarades,

Nous ne doutons pas de vous, car nous savons que chaque fois que nous avons fait appel à vos sentiments de solidarité, vous avez toujours répondu présent.

Ainsi donc, nous avons la certitude que tous vous vous direz, qu'il est grand temps de sortir de cette horrible situation, que tous sans hésitation et sans retard, vous viendrez vous grouper autour du syndicat; car là est le triomphe de nos justes revendications.

Un groupe d'ouvriers apprêteurs, membres de la chambre syndicale ouvrière textile de Roubaix et environs.

NOTA. — Une grande réunion publique, spécialement consacrée aux apprêteurs aura lieu **Le Dimanche 7 Juillet 1895**, à quatre heures du soir, *au local de la Coopérative* **La Paix**.

— Le groupe « la Revanche des femmes socialistes » de l'Epeule, a transféré son siège social chez le citoyen Thérin, conseiller municipal, à l'angle des rues de Fontenoy et de la Lys.

Les citoyennes qui voudraient y adhérer peuvent s'y faire inscrire tous les 1er et 3e jeudis du mois, à partir de 8 heures du soir.

Nota.— Adresser les avis, convocations et communications intéressant le mouvement ouvrier au citoyen E. BLACHET, aux bureaux de l'*Egalité*.

Croix. — *Réunion du conseil municipal.* — Le conseil municipal de Croix se réunira à la mairie, lundi prochain 1er juillet, à 8 heures du soir.

— 67 cultivateurs de lin ont fait à la mairie de Wattrelos la déclaration prescrite par la loi du 13 janvier 1892, pour bénéficier de la prime accordée par la dite loi.

La superficie cultivée est de 50 hectares 71 ares 80 centiares.

Arrêté ministériel. — Par arrêté ministériel en date du 24 juin. M. Gadaud, ministre de l'agriculture, a autorise les courses qui doivent avoir lieu dans cette commune la 25 août, ainsi que le « Pari mutuel ».